



Français établis hors de France

**PROPOSITION DE LOI
DU LYCÉE FRANÇAIS ANATOLE FRANCE**

ARMÉNIE

Circonscription de Mme Anne GENETET

SOUMISE AU JURY NATIONAL RÉUNI LE 27 AVRIL 2020

24^{ème} PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à établir la **parité et l'égalité** au sein des établissements scolaires, au travers des disciplines enseignées.

PRÉSENTÉE

Par Seda BOGOSSIAN, Nicola ELLISON, Timoleon GOULIOS, Matteos GRIGORYAN, Mari HAKOBYAN, Mikayel HOVHANNISYAN, Jirayr KALMAKARIAN, Alex MARTOYAN, Lynn PICARD, Anna SHAHVERDYAN.

Élèves de la classe de CM2 , classe de Mme Laurence DELETRE, Lycée Français Anatole France – Erevan – Arménie.

EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Malgré la journée internationale des droits des femmes (chaque 8 mars).

Malgré la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (chaque 25 novembre).

Malgré la journée de la mixité dans le cadre de la semaine école-entreprise de l'Éducation Nationale (le Girl's day).

Malgré l'égalité entre les filles et les garçons, principe fondamental inscrit dans le Code de l'Éducation.

Malgré les préconisations du comité interministériel du 8 mars 2018 pour la mise en place d'un référent égalité dans chaque établissement scolaire.

Malgré l'annonce du Président de la République de faire de l'égalité homme-femme une grande cause nationale de son quinquennat, le sujet de la 24ème édition du « Parlement des enfants » est l'égalité entre les hommes et les femmes.

Cela laisse penser que la France a encore besoin qu'on lui rappelle l'article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789.

Ceux qui peuvent changer les choses, faire que l'on ne débattenne plus jamais de ce sujet, c'est nous les enfants. Nous, les élèves des écoles Françaises.

Avec notre maîtresse depuis le début de l'année scolaire, l'Éducation Morale et Civique est au cœur de nos journées, nous ne savions pas encore que nous participerions à ce grand projet le « Parlement des enfants ».

Lorsque la maîtresse nous a fait la proposition, nous étions prêts. Nous avons déjà abordé ce sujet et constaté des inégalités en Éducation Physique et Sportive, en Histoire, en Littérature... dans la vie de tous les jours, et tout particulièrement dans le monde du travail de nos parents.

Force est de constater que le premier souci, finalement, est le déséquilibre existant au sein des programmes de l'école Française, représentant pourtant l'école de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la laïcité.

Notre proposition de loi vise à établir la parité et l'égalité au sein des établissements scolaires au travers des disciplines enseignées.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Dans un souci d'égalité, on inclut dans les programmes scolaires Français la parité dans l'étude des femmes et des hommes célèbres : en Histoire, en Sciences, en Arts, en Littérature, en Éducation Physique Sportive, en Philosophie...

Article 2

Dans un souci d'égalité, on installe au sein de chaque gymnase, salle d'Éducation Physique et Sportive, salle de motricité, un règlement en images et en mots sur la mixité lors de la pratique du sport.

Article 3

Dans un souci d'égalité, on met en place une journée nationale intitulée « la mixité dans tous les métiers », sous forme de débats, forums...

Article 4

Dans un souci d'égalité, on supprime la suprématie du masculin sur le féminin dans la conjugaison Française.